Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Police 2000 : le Conseil d'Etat déplore la publication d'un document de travail non abouti

Dans son édition du samedi 27 janvier, " 24 Heures " a publié une partie de la 4ème version du projet " Police 2000 pour le canton de Vaud " élaboré par la société Team Consult. Le Conseil d'Etat tient à préciser qu'il s'agit là d'un projet, le rapport définitif ne lui ayant pas encore été soumis. Il déplore que, suite à une indiscrétion, les communes et les corps de police puissent être amenés à formuler leur opinion sur la base d'un document de travail non abouti.

Le rapport final relatif au projet de police pour le canton de Vaud est en cours d'élaboration. Il n'est pas encore parvenu au Conseil d'Etat ni à l'Union des communes vaudoises. Partenaires dans ce dossier, ils seront amenés l'un et l'autre à se prononcer sur les propositions qui leur seront soumises.

Dès que leur décision sera prise, le Conseil d'Etat et l'Union des communes vaudoises informeront en priorité les communes et les corps de police puis le public par le biais d'une conférence de presse.

Le Conseil d'Etat, selon l'usage ordinaire, ne livrera pas de commentaire sur ce sujet avant d'avoir pris sa décision.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 janvier 2001